

CHAMPIONNAT MIXTE DES SENIORS DE LA MANCHE

Règlement particulier de l'épreuve

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales individuelles.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

1 – **En 2017**, il est organisé un championnat mixte des seniors de la Manche, membres et licenciés d'un club participant au championnat ou membres d'un club participant au championnat et licenciés corpo d'un club de la Manche. Le club de référence est la licence. Pour les licenciés corpo le club de référence est le club où ils sont membres principaux.

2 – **Pour pouvoir y participer**, il faut avoir en 2017, 50 ans pour les femmes et les hommes la veille de la compétition.

3 – **Ce championnat** se déroulera sur 8 compétitions qui se tiendront suivant le calendrier joint.

4 – **Les compétitions** se joueront par équipes mixtes de 4 joueurs.

5 – **Le classement par compétition et final individuel homme et femme se fera ainsi :**

- a) 1^{ère} série hommes de 0 à 15,4
Un classement brut et un classement net
Les 3 premiers de chaque classement seront récompensés
- b) 2^{ème} série hommes de 15,5 à 22,4
Un classement brut et un classement net
Les 3 premiers seront récompensés
- c) 3^{ème} série hommes de 22,5 à 35,9
Un classement net
Les 4 premiers seront récompensés
- d) 1^{ère} série dames de 0 à 35.9
Un classement net et brut
Les 3 premières seront récompensées
- e) Série mixte de 36 à 54
Un classement net
Les 2 premier(e)s seront récompensé(e)s

6 – **Pour être classé** en individuel, le joueur devra avoir fait au moins 5 compétitions sur 8 ; s'il en fait plus, les 5 meilleurs scores seront pris en compte.

7 – **Tous les joueurs** classés seront récompensés en fin de compétition. Un prix supplémentaire sera accordé aux joueurs ayant effectués au moins 5 compétitions et un autre prix à ceux ayant fait les 8 compétitions.

8 – **Si au cours des compétitions**, l'index d'un joueur changeait, il resterait, pour le classement, dans la série ou il était inscrit pour sa première compétition.

9 – **Les départs** se feront des boules jaunes pour les hommes et des rouges pour les femmes.
Recommandation pour les départs. 18 trous : départ le 1^{er} jour si possible dans l'ordre des index, si départ par 3 départ toutes les 10mm si départ par 4 départ toutes les 12mm. Le 2^{ème} jour départ en shot gun. Attention de mettre dans la même partie au moins 2 boules de la même couleur. Lors de la dernière

compétition, il est recommandé dans la mesure du possible de mettre dans les mêmes parties les joueurs qui sont en tête des classements.

La **gestion de la compétition** est confiée au club qui reçoit notamment la position des boules de départ et des drapeaux. **Règles Locales** : Les règles locales du club qui organise la compétition s'appliquent. Cependant pour toutes les compétitions des seniors de la Manche on place la balle sur les parties rases du parcours et les instruments permettant uniquement la mesure des distances sont autorisés.

10- **A chaque compétition** il est organisé un concours de précision homme et femme sur un par 3. Ce concours sera doté.

11 – **Aucune inscription ne peut être prise individuellement. Il est obligatoire de passer par son Club.** Avant d'envoyer les inscriptions aux compétitions, chaque club doit vérifier que les joueurs remplissent les conditions pour pouvoir participer.

12 – **Pour le classement des clubs** : Il sera pris à chaque compétition, le cumul des cinq meilleurs scores en net des trois premières séries hommes et dames confondues. Le club vainqueur en net sera celui qui aura le plus grand nombre de points cumulés à l'issue des 8 compétitions. Ce club recevra le Challenge Michel Letribot.

13 – **Tous les résultats** seront entrés dans RMS pour le calcul des nouveaux index.

14 – **Le droit de jeu** sera de 7 € à chaque compétition, les green-fees à 20 € sur les 9 trous et 30€ sur les 18 trous.

15 – **Le résultat final** sera proclamé à l'issue de la finale. Pour participer au classement des clubs et pour être récompensés au titre de la compétition du jour, les joueurs devront avoir effectué au minimum une compétition avant cette finale.

16 – **Ce règlement** pourra être modifié, si besoin était, en accord avec les représentants des 7 clubs.

Annexe au règlement 2017

- Le championnat 2017 sera organisé sur 7 compétitions au lieu des 8 habituelles. Les récompenses du championnat se feront à l'issue de la 7^{ème} compétition.
- Un prix sera accordé aux joueurs ayant effectués au moins 5 compétitions et un autre prix à ceux ayant fait les 7 compétitions.
- La 8^{ème} (Coupe des Seniors de la Manche) fêtera les 20 ans de l'association. La formule de jeu sera le scramble à 2.
- Pour participer il faudra avoir fait au moins 3 compétitions en 2017.
- Les index seront ramenés à 36, les équipes devront être composées en ayant au moins 1 séries d'écart.
- Récompenses : 3 premiers en brut et 12 premiers en net toutes séries confondues par des bons d'achat valables dans le magasin de notre sponsor Carré Golf à Granville.

Le président des Seniors de la Manche

Patrick Saillard